

La santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI

INÉGALITÉ DES REVENUS

La *santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI*, 3^e édition, s'inspire d'un examen exhaustif de sources de données nationales et provinciales, de même que de consultations approfondies avec des experts oeuvrant dans de nombreux domaines. Le *Profil de l'ICSI* contient dix chapitres et 398 tableaux portant sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes. Il dresse un bilan pertinent et clair de la situation actuelle qui touche nos enfants, en plus de donner une orientation sur la façon dont nous pouvons leur venir en aide au fur et à mesure qu'ils exploreront leur avenir.

Inégalité des revenus :

- La recherche indique que les écarts importants de revenus sont étroitement liés au niveau de santé d'une population. On remarque plus l'inégalité des revenus est importante, moins la population est en santé. Bien que ceux ayant le revenu le moins élevé soient aux prises avec les problèmes de santé les plus graves, l'impact de cette inégalité se reflète au sein de l'ensemble de la population.

Pauvreté :

- Le taux de pauvreté après impôts chez les enfants est considérablement plus élevé au Canada (14 %) que dans d'autres pays comme la Suède (3 %), les Pays-Bas (6 %), la France (7 %), l'Allemagne (7 %) et le Royaume-Uni (10 %). Le taux de pauvreté après impôts chez les enfants est considérablement plus bas au Canada qu'aux États-Unis (22 %).
- Le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté (sous le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada) au Canada a augmenté de plus de 700 000 de 1981 à 1996. En 1996, un enfant sur quatre de moins de sept ans vivait dans la pauvreté par rapport à environ un enfant sur huit vivant dans les mêmes conditions en 1981.
- Dans toutes les provinces, les enfants plus jeunes courent davantage de risques de vivre dans la pauvreté que les enfants plus âgés. Le taux national de pauvreté chez les enfants de moins de sept ans est passé à 25% en 1996 - il s'élevait à 13 % en 1981 et à 21 % en 1991. Pour les enfants entre les âges de 7 et 17 ans, le taux de pauvreté en 1996 était de 19 %.

Aide sociale et salaire minimum :

- En 1998, à travers le Canada, l'aide sociale a fourni aux familles monoparentales avec un enfant un revenu qui équivaut à 50 % (en Alberta) et à 69 % (à Terre-Neuve) du seuil de pauvreté. L'aide sociale, par conséquent, ne garantissait pas à ces familles les revenus nécessaires subvenir à leurs besoins. La capacité de garder un logement et d'acheter suffisamment à manger est grandement menacée pour ces familles.
- Pour atteindre le seuil de faible revenu de Statistique Canada, les membres de famille travaillant à salaire minimum doivent faire plus d'heures de travail. Il en est ainsi pour les familles monoparentales et les familles biparentales. Selon la province, les familles monoparentales avec un enfant devaient mettre de 61 à 80 heures de travail par semaine en 1996. Les familles biparentales avec deux enfants devaient travailler de 89 à 118 heures par semaine. Les recherches ont démontré que les familles qui travaillent dans ces conditions connaissent souvent énormément de stress, ce qui peut nuire au bon fonctionnement de l'unité familiale.

Facteurs de risque :

- Vivre dans une famille monoparentale dirigée par la mère constitue un facteur de risque de pauvreté. Entre 1981 et 1997, le taux de pauvreté chez les enfants vivant dans des familles monoparentales dirigées par une femme était considérablement plus élevé que chez les enfants dans des familles biparentales. En 1997, le taux de pauvreté chez les enfants vivant dans des familles monoparentales dirigées par une femme s'élevait à 60 % - pour les enfants vivants dans les familles biparentales le taux était de 13 %.
- Les enfants appartenant à une minorité visible courent plus de risques de vivre dans la pauvreté. 43 % des enfants sous l'âge de 15 ans qui appartenaient à une minorité visible vivaient dans la pauvreté en 1995.
- Les enfants autochtones sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. Parmi les jeunes autochtones âgés de moins de 15 ans, 52 % vivaient dans la pauvreté en 1995.

- Les enfants de moins de 15 ans ayant une limitation d'activité sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté par rapport aux autres enfants du même âge, soit 37 % par rapport à 23 %. Les familles avec un enfant ayant une incapacité réduisent ou modifient souvent leurs heures de travail pour prendre soin de leur enfant en l'absence de services de garde et de répit de qualité et de politiques de congé parental.

Inégalités et santé infantile :

- Les enfants vivant dans la pauvreté connaissent davantage d'obstacles à leur développement et sont, par conséquent, plus vulnérables à un large éventail de problèmes de santé.
- Les bébés nés de parents à faible revenu courent un risque accru de présenter un petit poids à la naissance. En 1994-1995, où le revenu familial était moins de 30 000\$, le taux de petit poids à la naissance était 7 %. Là où le revenu familial dépassait 60 000\$ le taux de petit poids à la naissance s'établissait à 4 %.
- Chez les garçons, le revenu et les blessures sont inversement opposés. Les garçons, âgés de 0 à 19 ans, dans le quintile des plus démunis, affichaient un taux de décès suite à une blessure s'établissant à 22/100 000 comparativement à 15/100 000 chez les garçons du quintile des mieux nantis. Le taux élevé de blessures chez les garçons issus de familles à faible revenu peut être attribuable, en grande partie, à un logement non sécuritaire, à des terrains de jeu dangereux et à un accès limité à des activités récréatives et sportives supervisées.
- Les 20 % le plus pauvres des enfants courent les plus grands risques de perdre la vie dans un incendie ou par homicide que les autres enfants. Le taux de mortalité suite à un incendie était 1,7/100 000 pour les enfants les plus pauvres par rapport à 0,4-0,1 chez les autres enfants. Le taux de mortalité suite à un homicide était 2,5/100 000 pour les enfants les plus pauvres par rapport à 1,1-0,5 chez les autres enfants.
- Les enfants vivant dans les familles où le revenu familial est moins de 20 000\$ par année courent les plus grands risques de problèmes de comportement tels que "l'hyperactivité" et la "délinquance."



Pour des renseignements sur les sources de données, veuillez vous référer à *La santé des enfants du Canada: Un profil de l'ICSI, 3^e édition*. Pour commander un exemplaire du *Profil de l'ICSI*, prière de communiquer avec:



Institut canadien de la santé infantile
384 rue Bank, bureau 300
Ottawa (Ontario) K2P 1Y4
Tél.: (613) 230-8838 Téléc.: (613) 230-6654
Courriel: cich@cich.ca Internet: www.cich.ca